

Pas un seul prof francophone n'est parti enseigner en Flandre

■ L'accord de coopération pour favoriser la mobilité des enseignants est un échec.

Fin mars 2015, les ministres de l'Éducation des trois communautés s'en félicitaient : ils s'étaient entendus pour permettre aux enseignants d'aller donner cours au moins un an dans une école dépendant d'une des deux autres communautés du pays.

Cet accord de coopération devait permettre de "décloisonner" les différents systèmes d'enseignement, s'était réjouie la ministre de l'Éducation francophone d'alors, Joëlle Milquet (CDH). L'idée était également judicieuse pour faire face à la pénurie d'enseignants en langues modernes.

Enfin, chacun le reconnaissait, le cadre avait été très bien ficelé. Les profs qui souhaitaient aller tenter leur

chance de l'autre côté de la frontière linguistique pouvaient bénéficier d'un "congé pour mission" d'une année renouvelable. Cela leur permettait de garder leur statut, leur traitement et leur ancienneté dans leur communauté d'origine.

Un site Internet présentait même le projet, arguments et informations pratiques à l'appui.

Ne pas aller trop vite

Le dispositif vire cependant au flop. Mercredi en commission de l'Éducation du parlement de la Communauté française, le député Jean-Luc Crucke (MR) a appris qu'un seul enseignant, un néerlandophone, a profité de cet accord jusqu'à présent.

Jean-Luc Crucke souhaite ne pas en tirer de conclusions trop rapides. A

l'instar de la nouvelle ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (CDH), qui lui a répondu lors de cette même Commission, il ne faudrait pas, dans l'immédiat, revoir l'ensemble du processus. C'est plutôt la communication qu'il s'agirait de réanalyser, admettent le parlementaire et la ministre.

De plus, soulignait cette dernière par après, ce nouveau système a été présenté assez tard, en avril. Cela ne laissait que peu de temps aux enseignants pour penser une réorientation de carrière. Marie-Martine

Schyns attendra donc d'analyser cette mobilité des enseignants après la rentrée de septembre pour, éventuellement, revoir l'ensemble du processus.

BdO

Le constat résonne comme un échec, mais personne ne souhaite en tirer de conclusions trop rapides.